

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite\\_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\]](#) [Item](#)[Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance \(1753-1789\) \[photocopie\]](#)

## Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1753-1789) [photocopie]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb002\_f0130

SourceBoite\_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Hardy, Mes loisirs, par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31486025n>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

## Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Hardy, Siméon-Prosper (1729 -- 1729)

TITRE "Mes loisirs", par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789) Tome I

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1912

EDITEUR Paris , 1912



un édit pour la liquidation des dettes de l'Etat, contenant 48 articles et qui, entre autres dispositions, soumettait à l'imposition du dixième généralement tous les effets royaux, les tontines, etc., et établissait une chambre au Parlement, dite Chambre de l'Edit qui devait s'assembler tous les samedis, et des bureaux pour viser tous les contrats de ventes et donner des titres nouveaux aux rentiers qui seraient remboursés par forme de loterie à commencer en janvier 1766.

### 1765

10 janvier. — On jugea en la Chambre de la Tournelle du Parlement un procès des plus singuliers, par appel du présidial de la ville de Lyon. Il s'agissait d'un hermaphrodite né à Grenoble au mois de novembre 1732, fils de J.-B. Grandjean et de Claudine Cordier. Il avait été baptisé sous le nom d'Anne, fille de Jean-Baptiste, etc. Le sexe féminin paraissait sans doute alors le sexe dominant chez lui. A l'âge de 14 ans, par avis de son confesseur, et sur ce qu'il s'était fait sur cette prétendue fille des changements qui semblaient la rapprocher beaucoup du sexe masculin, Anne prit des habits de garçon, et commença dès lors à se nommer Jean-Baptiste Grandjean. Après avoir eu quelques familiarités avec une fille nommée Legrand, il conçut de la passion pour une autre qui s'appelait Françoise Lambert, et étant passé avec cette dernière à Chambéry, ils s'y marièrent ensemble, le 24 juin 1761. Après une année ou environ de séjour à Chambéry, Françoise Lambert engagea son mari à aller à Lyon avec elle pour y fixer son domicile. Arrivés à Lyon, ils se placèrent chez un marchand fabricant en soie chez lequel ils menèrent pendant trois années la conduite la plus retenue. Leur tranquillité y fut troublée par l'arrivée de la nommée Legrand qu'il avait connue à Grenoble et qui ayant appris son mariage avec Françoise Lambert et ayant eu occasion de voir cette femme, lui témoigna de la surprise de son mariage, lui disant que Grandjean était hermaphrodite.

Françoise Lambert, étonnée de ce discours, fit des réflexions sur la stérilité de son union et croyant en trouver la cause dans la nouvelle qu'on venait de lui apprendre, sa conscience en étant alarmée, elle fut témoigner son inquiétude à son directeur qui lui conseilla de ne plus avoir de familiarités avec son mari.



